

ANTI MARTERSPRAY**0898**

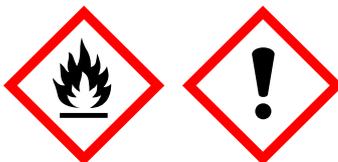
Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.



F+ : Extrêmement inflammable



2.1: Gaz inflammables

Danger**SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Aérosol.
Nom commercial : ANTI MARTERSPRAY
Type de produit : Répulsifs et appâts

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Bio Services International
Jagershoek 13
8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

Responsable de la mise sur le marché : Bio Services International
Jagershoek 13
8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : B 0032.70.245.245//F 0033.(0)383.32.36.36//0033.(0)1.40.05.48.48

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

Classification : F+; R12
R67
R52/53

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
Fax : 00.32.56.77.24.35
E-mail : bernard@bioservice.be

ANTI MARTERSPRAY
0898

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- **Dangers physiques** : Liquides inflammables - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Flam. Liq. 1) - H224
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 - (CLP : Aquatic Chronic 3) - H412

2.2. Éléments d'étiquetage
Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45
Symbole(s)


- Phrase(s) R** : F+ : Extrêmement inflammable.
 : R12 : Extrêmement inflammable.
 R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Phrase(s) S** : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
 S23 : Ne pas respirer les aérosols.
 S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)
• Pictogramme(s) de danger


- **Pictogramme(s) de danger** : GHS02 - GHS07
- **Mention d'avertissement** : Danger
Aucun(e).
- **Mention de danger** : H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)

• Conseils de prudence

- Généraux** : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
- Prévention** : P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 - Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
- Stockage** : P403+235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- Considérations relatives à l'élimination** : P501 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
 Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
 Fax : 00.32.56.77.24.35
 E-mail : bernard@bioservice.be

ANTI MARTERSPRAY**0898**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

SECTION 2 Identification des dangers (suite)**2.3. Autres dangers**

Autres dangers : Aucun(e) dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composants : Ce produit est dangereux.

Composition

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
n-Pentane	: Entre 20 et 30 %	109-66-0	203-692-4	601-006-00-1	01-2119459286-30-0000	F+; R12 Xn; R65 R66 R67 N; R51-53 ----- Flam. Liq. 1;H224 Asp. Tox. 1;H304 Not CLP EUH066 Aquatic Chronic 2;H411

SECTION 4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Premiers secours**

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.
Mettre la victime au repos.
Mettre la victime en position demi-assise.
Consulter immédiatement un médecin.
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- **Ingestion** : Ingestion peu probable.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation

- **Inhalation** : Ne pas respirer les aérosols.
- **Contact avec la peau** : Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement de la peau.
- **Contact avec les yeux** : Aucun(es) dans des conditions normales.
- **Ingestion** : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Bio Services International**

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

ANTI MARTERSPRAY**0898**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

Moyens d'extinction : Poudre. Sable. Dioxyde de carbone. Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.

Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.

Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions générales : Ecarter toute source d'ignition.

Précautions individuelles : Assurer une ventilation appropriée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune donnée disponible.

Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

Aucune donnée disponible.

SECTION 7 Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Général : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé.

Manipulation : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Protection individuelle : Eviter toute exposition inutile. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.

Mesures techniques de protection : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs.
Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**Bio Services International**

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

ANTI MARTERSPRAY

0898

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Stockage - à l'abri de : Sources de chaleur. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

n-Butane : TLV© -TWA [ppm] : 800

n-Butane : OEL (UK)-LTEL [ppm] : 600

n-Butane : OEL (UK)-STEL [ppm] : 750

n-Butane : VME - France [ppm] : 800

n-Butane : MAK - Allemagne [ppm] : 1000

Propane : TLV© -TWA [ppm] : 2500

Propane : MAK - Allemagne [ppm] : 1000

8.2. Contrôles de l'exposition

Limites d'exposition professionnelle : n-Butane : TLV© -TWA [ppm] : 800
n-Butane : OEL (UK)-LTEL [ppm] : 600
n-Butane : OEL (UK)-STEL [ppm] : 750
n-Butane : VME - France [ppm] : 800
n-Butane : MAK - Allemagne [ppm] : 1000
Propane : TLV© -TWA [ppm] : 2500
Propane : MAK - Allemagne [ppm] : 1000

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- **Protection de la peau** : Non requis.
- **Protection des yeux** : Non requis.
- **Protection des mains** : Non requis.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Aspect : Aérosol.

9.1.b. Odeur

9.1.c. Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH : Aucune donnée disponible.

pH (produit concentré) : Non applicable.

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation : Aucune donnée disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition : Aucune donnée disponible.

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

ANTI MARTERSPRAY

0898

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

- 9.1.g. Point d'éclair : Aucune donnée disponible.
9.1.h. Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité : Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité
9.1.k. Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.
9.1.l. Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative : Aucune donnée disponible.
Masse volumique [kg/m³] : 778+/-25
9.1.n. Solubilité
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau : Aucune donnée disponible.
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée disponible.
9.1.q. Température de décomposition : Aucune donnée disponible.
9.1.r. Viscosité : Aucune donnée disponible.
9.1.s. Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.
9.1.t. Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

Conditions à éviter

: Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

ANTI MARTERSPRAY**0898**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)

Aucune donnée disponible.

Matières à éviter : Aucun(e).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.
Peut libérer des gaz inflammables.

SECTION 11 Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Informations toxicologiques : Aucune donnée disponible.

- **Cutanée** : Un contact répété de la peau avec le produit peut provoquer un dégraissage de la peau.

- **Oculaire** : Peut provoquer une irritation modérée, avec sensation de brûlure, tiraillement, rougeur ou gonflement.

- **Inhalation** : L'inhalation de fumées ou de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.

SECTION 12 Informations écologiques**12.1. Toxicité****12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques : Liquide très volatil.

Précautions pour l'environnement : R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

ANTI MARTERSPRAY**0898**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

SECTION 14 Informations relatives au transport**Information générale**

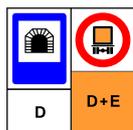
- No ONU : 1950
- Désignation officielle de transport : AÉROSOLS
ADR/RID : Groupe : F
Classe : 2

- Etiquetage

- Quantité limitée : 2.1: Gaz inflammables
: 1 L

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

Autres informations relatives au transport : 3
333 KG
D : Passage interdit dans les tunnels de catégorie D et E.



Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

- I.D. n° : --

SECTION 15 Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Autres : Remarque: La classification des produits tenant compte des risques encourus par inhalation (R65), ne s'applique pas aux emballages aérosols. (Directive européenne 67/548Annexe VI 8.4)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap. 3) : R12 : Extrêmement inflammable.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R12 : Extrêmement inflammable.

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

ANTI MARTERSPRAY
0898

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

SECTION 16 Autres informations (suite)

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Liste des phrases R pertinentes (§ 3) : R12 : Extrêmement inflammable.

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Liste des phrases H pertinentes (Section 3)

: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
 H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations GHS (Commentaires internes)
Autres données

Révision : 5
 Date d'impression : 15 / 10 / 2014

GHS Category Determination according to Profile table

=====

- Category : FLLQ-1 : CLP: FLAMMABLE LIQUIDS-Cat.1 (H224)
- Category : AECH-3 : CLP: HAZ. AQU. ENVIR.-CHRONIC-Cat.3 (H412)
- Category : STDD-3 : LIS: STOT Drowsiness-dizziness-Cat.3 (H336_W)
- Category : AEAH-3 : GHS: HAZ. AQU. ENVIR.-ACUTE-Cat.3 (H402)

GHS Conventional Method Calculation

=====

*** GHS Specific Concentration Limits --- SCL : No substance with SCL

*** GHS Concentration Limits with cut-off : No cut-off values

*** Normal concentration limits for Very corrosive substances : No very corrosive substances present in the mixture.

- Add (or keep) GHS cat. STDD-3 : LIS: STOT Drowsiness-dizziness-Cat.3 (H336_W) (Pentane : ratio = 1.1910 - no summation)
- Remove all GHS cat. related to GHS cat. AECH-2 : CLP: HAZ. AQU. ENVIR.-CHRONIC-Cat.2 (H411) (ratio = 0.9528 - summation)
- Add (or keep) GHS cat. AECH-3 : CLP: HAZ. AQU. ENVIR.-CHRONIC-Cat.3 (H412) (ratio = 9.5280 - summation)
- Remove all GHS cat. related to GHS cat. AECH-4 : CLP: HAZ. AQU. ENVIR.-CHRONIC-Cat.4 (H413) (ratio = 0.9528 - summation)

GHS Category Determination according to experimental values - Acute Toxicity

=====

- AT Oral LD50 : GHS Category Determination according to experimental values - Acute and Chronic Toxicity - Aquatic environment

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie
 Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u
 Fax : 00.32.56.77.24.35
 E-mail : bernard@bioservice.be



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 10 / 10

Edition révisée n° : 5

Date : 19 / 12 / 2012

Remplace la fiche : 10 / 9 / 2012

ANTI MARTERSPRAY

0898

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

SECTION 16 Autres informations (suite)

• AT Dermal LD50 : GHS Category Determination according to experimental values - Acute and Chronic Toxicity - Aquatic environment

• AT Inhalation LC50
not applicable (Mixture does not generate particules, gas or vapour). No Inhalation Acute Toxicity category even if a category exists according to the Profile table.

GHS Category Determination according to experimental values - Acute and Chronic Toxicity - Aquatic environment
=====

• AT LC50 Environment : Not defined (category from Profile table remained, if it exists)

GHS Category Determination according to other experimental values
=====

none (according to experimental values)

SPECIAL CASES - according to setting
=====

• Acute Toxicity Environment : Category 2 or 3 removed according to settings.

DENEGATION DE RESPONSABILITE

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34 Ma-Vr 8-12u /13-17u

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be